

Fondation d'un poste de la Gendarmerie Royale du Canada au fjord Grise, île d'Ellesmere, en 1956

Benoît Robitaille

Volume 2, numéro 2, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020032ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020032ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Robitaille, B. (1957). Fondation d'un poste de la Gendarmerie Royale du Canada au fjord Grise, île d'Ellesmere, en 1956. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(2), 205–206. <https://doi.org/10.7202/020032ar>

5. Les noms indigènes doivent être orthographiés phonétiquement :
- a) dans les noms esquimaux, *k* est employé au lieu de *c* dur, *u* au lieu de *ou*. Ex. : fiord Umanak et non pas fiord Oumanac ;
 - b) dans les noms indiens, sauf si la transformation est contraire à l'usage :
 - (i) le son *ou* employé au lieu de *w*, *oo* ou *u* : Ex. : rivière Attaouapiskat et non pas rivière Attawapiskat ;
 - (ii) *cb* doux est employé au lieu de *sb*. Ex. : lac Opiscotiche et non pas lac Opiskotish ;
 - (iii) les noms finissant en *g* ou *n* doivent se terminer en *gue* ou *ne* respectivement. Ex. : rivière Achéouègue et non pas rivière Ashewig, lac Manouane et non pas lac Manouan.
6. Toutes les notes et autres expressions descriptives sur la carte (désignant par exemple les barrages, ponts, parcs, etc.) doivent être en français.
7. Tout autre renseignement apparaissant sur la carte doit être en français.

En terminant nous attirons l'attention des lecteurs sur un article fort intéressant paru en 1956 sur la toponymie canadienne. Cet article aurait aidé le comité s'il avait été publié plus tôt.⁵

De toute façon des articles comme celui-ci, et des suggestions et corrections que l'on ramasse depuis la publication de la carte en 1955 serviront à préparer une nouvelle édition qui sera plus exacte et plus fidèle encore à la géographie des lieux au Canada.

Pierre CAMU

Fondation d'un poste de la Gendarmerie royale du Canada au fiord Grise, île d'Ellesmere, en 1956

Lors de son voyage annuel de l'été 1956, en Arctique oriental canadien, le navire de ravitaillement *C. D. Howe*, du ministère des Transports du Canada, a procédé au déménagement du poste de la Gendarmerie royale de Craig Harbour, maintenant fermé. Le nouvel établissement de la Gendarmerie est situé à l'entrée du fiord Grise, à une cinquantaine de milles à l'Ouest de Craig, le long de la côte Sud de l'île d'Ellesmere, côté nord du détroit de Jones. Parmi les nombreux facteurs physiques avantageux que représente la région de Grise, on compte : l'abondance du gibier (ours, morses, phoques) ; des plages soulevées, en gravier fin et en sable, bien drainées, excellentes pour les constructions ; de l'eau potable en grande quantité et à portée de la main ; la solide protection contre les vents des secteurs nord et ouest offerte par des falaises précambriennes atteignant 3,000 pieds de hauteur ; surtout, un atterrissage idéal pour les barges du navire de ravitaillement, contrairement à Craig où ces barges ne pouvaient toucher la rive qu'au prix de grandes difficultés, à cause de l'obstruction de gros blocs morainiques encombrant l'estran, ce qui limitait le débarquement des marchandises à la période d'étales suivant la fin du flot.

L'installation du nouveau poste a été confiée au caporal Sergeant, de la Gendarmerie royale, un vétéran de l'Arctique. Assisté d'un constable de la

⁵ LACOURCIÈRE, L., *Toponymie canadienne* Extrait des *Études sur le parler français au Canada*, publiées par la *Société du Parler français au Canada*, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1956, pp. 199-220.

Gendarmerie, le caporal Sergeant aura charge des quelques dizaines d'Esquimaux de la région, lesquels, avec ceux du district du fiord Alexandra, le long du détroit de Kane, sont les Indigènes les plus septentrionaux du Canada et aussi, peut-être pour cette raison, parmi les moins touchés par la civilisation des Blancs.



(Photo B. Robitaille)

Photographie prise le 25 août 1956, lors du déchargement des effets et des matériaux de construction pour le nouveau poste de la Gendarmerie royale du Canada, au fiord Grise, île d'Ellesmere. Ancré au large, le C. D. Howe.

Benoît ROBITAILLE

L'agglomération esquimaude de Resolute, île Cornwallis, Territoires du Nord-Ouest

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales s'occupe, depuis quelques années, du problème de l'acculturation des populations esquimaudes du Canada arctique. Contrairement à l'expérience de Frobisher, île de Baffin, dont on a déjà parlé ici,¹ à Resolute, qui est aussi le site d'une importante base aérienne, la dépendance des Indigènes par rapport à la base est gardée à un strict minimum. En effet, les contacts des Esquimaux de Resolute avec les Blancs (personnel de l'Aviation militaire canadienne et du ministère des Transports) sont rares et étroitement surveillés par le constable R. F. Gibson, de la Gendarmerie royale du Canada, qui est chargé de l'administration de la communauté esquimaude. Ce n'est qu'occasionnellement, durant l'été, que ces Esquimaux travaillent aux postes, soit comme aides dans les travaux d'érection de nouvelles maisons, soit comme débardeurs, lorsque les navires viennent ravitailler Resolute, en août. Une autre source d'emploi, pour les Esquimaux de

¹ Voir GRENIER, F., *Essai d'adaptation des Esquimaux à la vie sédentaire dans l'île de Baffin*. In : *Cahiers de Géographie de Québec*, Nouvelle série, octobre 1956, pp. 86-87.